COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

DU 24 février 2026 AU 12 mai 2026

DÉCISIONS DE LA MUNICIPALITÉ

3 MARS 2026

Etertub AG - Nouveau réservoir d'eau potable à Morcles

Comme convenu dans le cadre de l'élaboration du budget, M. Wyder propose à la municipalité d'adjuger le mandat suivant : Nouveau réservoir d'eau potable à Morcles - Fourniture et livraison d'un réservoir d'eau potable préfabriqué auprès de l'entreprise Etertub AG. La municipalité décide d'adjuger le mandat auprès de l'entreprise précitée, pour le montant total de Fr. 401'082.35 (TTC).

10 MARS 2026

GEDECHABLAIS - Demande d'une décision municipale sur la forme juridique

GEDECHABLAIS envoie un e-mail à la municipalité pour l'informer que lors de sa dernière assemblée générale, il a été demandé aux participants de se prononcer sur le maintien ou pas de l'actuelle forme juridique de GEDECHABLAIS, soit une collaboration intercommunale définie par un contrat de droit administratif signé par toutes les communes selon l'art. 107, al. a et b. de la Loi sur les communes (LC). La municipalité décide de se prononcer favorablement sur le maintien de la forme juridique actuelle du périmètre de gestion des déchets.

21 AVRIL 2026

Gachnang Automobiles SA - Leasing pour véhicule TOYOTA

M. Wyder informe la municipalité que le leasing pour le véhicule actuel arrive à échéance. En conséquence, il propose à la municipalité d'adjuger le leasing pour le véhicule TOYOTA Hilux 2.8d MH Active Double Cabine automatique 4x4 auprès de l'entreprise Gachnang Automobiles SA. Le montant sera porté au budget 2027 et sous réserve de validation par le Conseil communal, la municipalité décide d'adjuger la commande du véhicule auprès de l'entreprise précitée, pour le montant total de Fr. 68'600.- (TTC).

BEG SA - Géologie & Environnement - Prestations géotechniques pour la construction d'un nouveau réservoir à Morcles

Comme convenu dans le cadre de l'élaboration du budget, M. Wyder propose à la municipalité d'adjuger les offres de prestations géotechniques pour la construction d'un nouveau réservoir à Morcles auprès de l'entreprise BEG SA - Géologie & Environnement. La municipalité décide d'adjuger le mandat auprès de l'entreprise précitée, pour le montant total de Fr. 7'774.55 (TTC).

Willi Ingénieurs SA - Prestations complémentaires pour les phases SIA 31 à 53, remplacement partiel du mur d'enceinte au cimetière

Mme Macherel informe la municipalité que des prestations complémentaires doivent être effectuées concernant le remplacement partiel du mur d'enceinte au cimetière. En conséquence, elle propose à la municipalité d'adjuger les prestations complémentaires pour les phases SIA 31 à 53 auprès de l'entreprise Willi Ingénieurs SA. S'agissant d'une dépense imprévisible et urgente, la municipalité décide d'adjuger le mandat auprès de l'entreprise précitée, pour le montant total de Fr. 4'302.40 (TTC).

Noah et Sacha Berthoud - Félicitations pour le championnat de Swiss League

La municipalité décide d'adresser un courrier de félicitations à MM. Noah et Sacha Berthoud pour leur titre de champions de Swiss League avec le HC Sierre.

5 MAI 2026

Auberge de Morcles - Filet pare-pierres

La municipalité décide de signer une déclaration d'engagement du canton de Vaud qui l'engage à exécuter les mesures conformément au projet établi par le bureau GEOTEST SA.

12 MAI 2026

Fontaine d'Eslex – Dégâts

La municipalité adresse un courrier à Armasuisse Immobilier et aux agriculteurs en les priant de faire preuve d'une attention particulière lors de leurs déplacements dans ce secteur, afin d'éviter tout nouvel incident et de préserver cet équipement.

LA MUNICIPALITÉ PREND ACTE

24 FÉVRIER 2026

EIAP - Consultation, révision du cadre de référence cantonal pour l'accueil collectif de jour parascolaire primaire

L'Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire (EIAP) transmet à la municipalité pour consultation un projet de révision du cadre de référence cantonal pour l'accueil collectif de jour parascolaire primaire.

3 MARS 2026

DGTL - Approbation du plan directeur intercommunal Chablais Agglo 5

La Direction générale du territoire et du logement (DGTL) informe la municipalité que le plan directeur intercommunal Chablais Agglo 5 a été approuvé.

17 MARS 2026

DGE - Inventaire cantonal des places d'exercice feu potentiellement polluées par des PFAS

La Direction générale de l'environnement (DGE) transmet un courrier à la municipalité visant à présenter la démarche d'élaboration d'un inventaire des sites d'exercice du feu susceptibles d'être pollués par des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), ainsi qu'à préciser les besoins de collaboration indispensables à la collecte des informations de base.

24 MARS 2026

Autisme Vaud - Sensibilisation à l'autisme

Autisme Vaud propose à la municipalité de participer à une action pour sensibiliser le public dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. L'association souhaite mettre en avant un nouvel outil simple et gratuit et invite la commune à afficher la fiche d'information dans ses canaux de communication.

31 MARS 2026

UCV - Facture de contribution cybersécurité 2026

L'Union des Communes Vaudoises (UCV) transmet à la municipalité la facture de contribution cybersécurité 2026 s'élevant à Fr. 773.70. La contribution tient compte du nombre d'habitants au 31.12.2025 selon les données de Statistiques Vaud et se compose d'une base fixe et d'une part variable. En conséquence de l'augmentation de la population à fin 2025, le barème est pour l'année 2026 légèrement diminué par habitant.

14 AVRIL 2026

DGE - Etude de protection du village contre les crues et le ruissellement, décision de subvention

La Direction générale de l'environnement (DGE) transmet à la municipalité la décision d'accord à l'octroi No 26.37 concernant l'étude de protection du village contre les crues et le ruissellement. Elle lui alloue un subside de 95%, soit un total de Fr. 87'400.- (TTC).

28 AVRIL 2026

Célestin Luisier - Plan d'action en faveur des hirondelles, des martinets et des chauves-souris

M. Célestin Luisier transmet à la municipalité le support de présentation au Conseil communal sur le plan d'action en faveur des hirondelles, des martinets et des chauves-souris. Dans cet e-mail, il lui rappelle également que le délai pour la subvention arrive bientôt à échéance et lui conseille d'envoyer la version finale du plan d'action à la Direction générale de l'environnement (DGE) afin de bénéficier de la subvention.

DGE - Détermination sur l'inspection du 08.04.26 concernant l'utilisation des produits phytosanitaires

La Direction générale de l'environnement (DGE) transmet à la municipalité le rapport d'inspection du 8 avril 2026 concernant l'utilisation des produits phytosanitaires au sens des

art. 47a OEaux, 6 et 7 LEaux. Elle lui fixe un délai au 15 juillet 2026 pour la réalisation des mesures d'assainissement et la transmission des preuves de celles-ci.

5 MAI 2026

DGCS - Numéro 142 : aide aux victimes de violence

La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) informe la municipalité qu'à partir du 1er mai 2026, les personnes victimes de violence dans toute la Suisse pourront appeler le numéro national 142 pour recevoir un soutien immédiat 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le 142 est dédié au conseil et à l'orientation dans des situations de crise. En cas de danger imminent, la police, l'ambulance ou les pompiers doivent être appelés. La DGCS la sollicite pour informer les bénéficiaires, les usagers ainsi que la population de la mise en place du numéro 142.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Mario Da Silva

La Secrétaire : Alexandra Robyr

MUNICIPALITE DE LAVEY-MORCLES